



La commune de Parmain
(Val d'Oise –près de 5700 habitants – Gare SNCF –
Membre de de la Communauté de Communes CCVO3F

RECRUTE

Un(e) Gardien(ne)-brigadier(e) pour sa Police municipale
(Cadre d'emplois des agents de Police Municipale)

Placé(e) sous la responsabilité du Responsable du service de la Police Municipale, vous exercerez des missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Pour cela, vous aurez en charge la surveillance générale et vous assurerez une présence de proximité auprès de la population par un îlotage quotidien dans les différents secteurs de la ville.

Missions :

Vous effectuerez l'ensemble des missions de police administrative et judiciaire dévolues aux agents de police municipale.

A ce titre, vous serez chargé(e) plus spécifiquement de :

- Appliquer les arrêtés relatifs aux pouvoirs de police du maire
- Assurer la surveillance du domaine public (prévention, dissuasion et répression) :
 - ✓ Constatation des infractions à la loi pénale,
 - ✓ Surveillance générale de la voie publique (relevé des infractions au code de la route, surveillance des abords des écoles et du collège, îlotage, mise en fourrière des véhicules, police funéraire)
 - ✓ Prévention et sécurité des personnes et des biens, interventions en flagrant délit
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques, mais aussi porter aide et assistance aux personnes.
- Travailler en coopération avec les forces de la Gendarmerie Nationale.

Profil du candidat :

- Vous bénéficiez d'une expérience significative sur un poste similaire
- Concours de gardien-brigadier
- FIA effectuée et à jour dans vos FCO
- Vous êtes titulaire du permis de conduire B
- Formation préalable à l'armement (FPA) souhaitée
- Formation armement (BTD et lacrymogène 300 ML)
- Vous possédez de bonnes connaissances concernant les pouvoirs de police du Maire

Savoir être :

- Discipline
- Rigueur
- Discrétion
- Sens du service public
- Sens du travail en équipe
- Sens de policier développé, goût pour le travail de terrain
- Faire preuve de discernement dans l'exercice de vos missions.

Conditions d'exercice :

- Horaires irréguliers, avec amplitude variable selon les manifestations de la commune
- Rythme de travail variable
- Bonne condition physique, bonne présentation
- Respect du code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques
- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation de formation initiale et continue
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire
- Armement (bâton télescopique et générateur d'aérosol incapacitant ou lacrymogènes de plus 100 ml), armement légal en cours d'acquisition, moyens de communication et de transmission, protection individuelle (pare-balles), équipements de contrôle

Relations fonctionnelles :

- Coopération avec les services de police des communes limitrophes (en particulier avec la police municipale de l'Isle-Adam dans le cadre de la signature d'une convention de mutualisation des deux polices municipales) avec les forces de sécurité de l'Etat et l'ensemble des partenaires de la sécurité publique

Poste à pourvoir à compter du : 15 juin 2024

Grade : Gardien-brigadier

Type d'emploi : emploi permanent

Temps de travail : temps de travail hebdomadaire 37h30 avec ARTT (15 jours dont 1 journée de solidarité à poser le lundi de Pentecôte)

Rémunération et avantages : rémunération statutaire, régime indemnitaire (IAT au coefficient de 8 + Prime Police 20 %), 13^{ème} mois, C.N.A.S

Adressez votre candidature :

Lettre de motivation, C.V, 3 dernières évaluations, dernier bulletin de salaire

À Monsieur le Maire – Service des ressources humaines

Par courrier : Hôtel de ville, place Georges Clemenceau – 95620 PARMAIN

ou de préférence par mail à l'adresse : ressources-humaines@ville-parmain.fr